

Suite aux droits de retrait de certains collègues et d'alerte initié par la CGT, de nombreuses améliorations par la DDFIP 38 dans la gestion de la crise COVID ont été obtenues en amont des tenues de l'enquête et du CHS-CT (Mails de M. LERAY et VARGIU qui précisent la gestion des cas contact et des instructions à suivre si symptômes, ainsi que la définition d'agent vulnérable suite à l'abandon du décret du 29/08).

1/ Les résultats de l'enquête réalisée suite à notre droit d'alerte:

Le jeudi 12/11, une enquête préalable à la tenue du CHS-CT avait permis d'identifier plusieurs faiblesses dans la gestion du COVID, sources de fortes inquiétudes parmi les agents. Nous avons pu aborder le problème de la gestion des cas contacts, des désinfections de bureaux, des personnes vulnérables, du nettoyage, des stocks de matériels de protection et du télétravail. Nous avons pu faire des propositions concrètes en terme de communication et d'action qui ont toutes été validées par la DDFIP. Nous avons noté que dès avant la tenue de ce CHS-CT, des améliorations avaient déjà été effectuées (gels hydroalcooliques à disposition près des distributeurs, fléchages et marquages refaits par le gestionnaire de site remplaçant).

Problèmes soulevés par l'alerte	AMELIORATIONS VALIDEES PAR LE CHSCT
Dysfonctionnements dans l'identification des cas contacts, notamment durant l'absence du médecin de prévention – à partir du moment où l'on prend du retard dans la détection des cas contacts et des cas symptomatiques, est pris le risque d'une propagation incontrôlée du virus dans un bâtiment.	Une information des agents sur la notion de cas contact à risque et le processus d'identification des cas contact à risque
L'information et le recensement des personnes vulnérables n'ont pas été suffisamment expliqués	Une Information des agents sur la notion de vulnérabilité face au risque lié à la COVID-19 va être faite
Les distanciations ne sont pas toujours respectées à la cantine ainsi que dans les lieux faisant office d'espace de restauration (bureaux, espaces de convivialité et de réunion)	Rappel aux agents des bonnes pratiques liées aux pauses café et aux repas sur site par chaque chef de service Vigilance des chefs de service sur les moments de pause en salle de convivialité/salle commune
Manque d'une communication sur place suite en cas de contamination ou de suspicion au COVID 19 : où est le danger, comment est levé le danger et comment s'en protéger	Information des agents sur la notion de cas contact à risque et le processus d'identification des cas contact à risque
La désinfection des locaux ne semble pas toujours faite de manière rigoureuse	Une information des agents sur les principes et modalités de désinfection des locaux en cas de suspicion/cas avéré de COVID-1 doit être faite.
Le positionnement des flacons et distributeurs de gel hydroalcooliques n'est pas toujours adapté	Mise en place d'un second distributeur de gel hydroalcoolique - à pédale - à chacune des 2 entrées du personnel
Les sens de circulation ne sont plus à jour du fait des travaux sur les ascenseurs et sont insuffisamment visibles	
La faiblesse du télétravail handicape la mise en place des mesures barrières notamment la distanciation physique, elle handicape aussi une bonne gestion de la pause repas et des regroupements	

Lors du CHS-CT, pour rassurer les collègues, M Leray accepte d'étudier notre proposition d'une signalétique adaptée à afficher sur la porte des bureaux condamnés avant et après désinfection.

Ce CHS-CT a aussi été l'occasion de parler du nettoyage. Le directeur vient enfin d'augmenter la fréquence du nettoyage sur tous les sites où il n'est pas fait quotidiennement. Mais il n'y a toujours pas de nettoyage quotidien sur l'ensemble des sites.

Le télétravail progresse :

- Pour les personnes dites vulnérables, le taux de télétravailleurs est à ce jour de 60%.
- Au niveau de la DDFIP, nous sommes par jour à environ 20% de télétravailleurs sur l'effectif global (avec les gens en congés et les malades) soit environ 400 agents en télétravail au moins 1 jour la semaine dernière,
- 135 unités centrales "Tiny" sont en cours de déploiement, réservées en priorité aux agents vulnérables.
- 60 PC portables devraient aussi arriver,
- Les SIP devraient être équipés d'au moins trois téléphones portables.

Nous restons toujours sur du volontariat

- L'objectif des 5 jours est affiché pour les nomades mais là encore des situations particulières sont prises en compte. En effet M Leray a indiqué qu'il n'était pas favorable pour les 5 jours. Il ne se voit pas obliger au télétravail. Par contre il souhaite récupérer le matériel permettant le télétravail des agents qui refusent le télétravail.

Nous avons abordé les risques psychologiques, pour les agents en télétravail 5 jours, et pour les autres collègues télétravailleurs soumis à la pression de leurs chefs qui leur demandent le bilan journalier du travail effectué, ce bilan étant visible par tous.

Nous avons levé notre droit d'alerte, considérant que les réponses apportées par la direction étaient satisfaisantes.

2/ Les masques

Au 16/11/2020, sur 865 agents au travail 391 sont en télétravail.

Il y a eu 62 agents testés au COVID depuis le début de la crise.

2 agents attendent le résultat de leur test.

Sur Rhin & Danube, 4 agents ont été testés positifs la semaine dernière.

Une nouvelle distribution de masques lavables non traités aura lieu prochainement. Une distribution des masques transparents pour collègues malentendants est aussi lancée (300 masques ont été reçus).

Concernant les masques lavables DIM, par précaution, nous avons soutenu la demande de Solidaires d'obtenir une traçabilité des masques.